



# AGENTS DE SNCF MATÉRIEL

CHARGE DES TECHNICENTRES INDUSTRIELS

# ÇA COINCCE !

Dès 2022, l'UNSA avait alerté sur la nécessité de travailler des solutions pour faire passer la superproduction OPTER et autres projets d'allongement de parcours des TGV, tant la vague de charge que nous entrapercevions nous paraissait compliquée à absorber par notre outil de production.



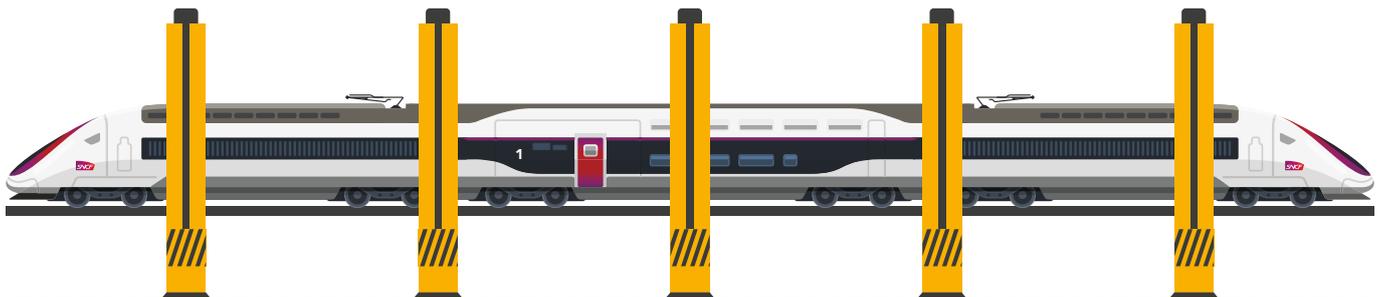
**LE TABOU DU TRAVAIL LE WEEK-END  
POUR LES TECHNICENTRES INDUSTRIELS  
TOMBERA-T-IL PROCHAINEMENT ?**

## LA CONTRAINTE

Pousser les murs des ateliers, investir pour moderniser, pour augmenter la productivité des installations, ajouter le TI Picardie à la liste des TI travaillant sur OPTER, séquencer les opérations et embaucher massivement n'y suffit donc pas. Pour passer la charge, Matériel industriel est contraint de s'attaquer aux rythmes de travail du personnel et d'envisager, au moins sur des activités spécifiques comme la peinture ou la chaudronnerie, le travail pendant le week-end.

## UN CONSTAT PARTAGÉ

C'est une avalanche de dossiers pour faire passer le personnel du régime B au régime C de l'accord sur le temps de travail qui a déjà envahi les instances représentatives du personnel. Le respect des engagements pris sur les projets en cours conditionne le succès de captation des charges à venir et donc la pérennité des emplois du CSE Matériel industriel. ...



UNSA-FERROVIAIRE



L'UNSA  
TRAVAILLERA SUR  
LA MISE EN PLACE  
D'ORGANISATIONS  
RÉFLÉCHIES ET  
COLLABORATIVES,  
TOUT EN  
RECHERCHANT  
DES SOLUTIONS  
QUI ÉQUILIBRENT  
LES EXIGENCES  
ET IMPÉRATIFS DE  
PRODUCTION AVEC  
LA PRÉSERVATION  
DE LA SANTÉ ET  
DU BIEN-ÊTRE DES  
SALARIÉS.

## EN DÉTAIL QUE DIT LA DIRECTION ?

### UNE RÉALITÉ

La concurrence pour les futures opérations de rénovation, à commencer par les NAT, risque fort d'être exacerbée. Matériel industriel n'a donc pas le droit à l'erreur sur OPTER. Dans ce contexte, la direction envisage sérieusement de faire travailler le week-end certains métiers dans les TI.

### POUR L'UNSA

En ne considérant que les aspects santé au travail et vie sociale des

salariés, nous pourrions être tentés de refuser en bloc ces changements de rythmes de travail. Sauf que ne rien changer serait sonner le glas de notre activité, voire aboutir à la faillite de nos TI. Pas de charge, pas de travail, pas d'emplois ! Plutôt que de s'opposer dogmatiquement au changement sans proposer de solutions, l'UNSA, fidèle à ses valeurs, s'engage à travailler avec la direction pour que tous y trouvent leur compte, les salariés comme l'entreprise.

## EN SIX POINTS LES PROPOSITIONS DE L'UNSA

- #1 Le volontariat** pour former les équipes doit être la règle, avec possibilité de retour en arrière pour les salariés qui ne supporteraient pas le nouveau rythme de travail.
- #2 Limiter l'impact** des nouveaux rythmes de travail sur la vie sociale des salariés.
- #3 Concevoir des roulements** garantissant des repos permettant le respect de la vie privée et la sécurité au travail dans le cadre de la réglementation applicable.
- #4 Évaluer l'exhaustivité des risques** engendrés par ces nouvelles conditions de travail et mettre en place les mesures de prévention pour préserver la santé des salariés exposés.
- #5 Mettre en place des compensations**, en plus des indemnités réglementaires, pour rémunérer les contraintes engendrées par ces rythmes de travail.
- #6 Tout changement** devra faire l'objet d'un suivi rigoureux par les instances locales.



LE CHANGEMENT  
EST POSSIBLE, MAIS  
EN ÉVITANT L'USURE  
PROFESSIONNELLE.  
LES CONTRAINTES  
IMPOSÉES AUX  
SALARIÉS DOIVENT  
ÊTRE RÉMUNÉRÉES  
EN CONSÉQUENCE.



ENCORE UNE FOIS,  
L'AVENIR DE NOS  
TECHNICENTRES  
INDUSTRIELS  
REPOSE SUR  
NOTRE CAPACITÉ À  
INNOVER ET NOUS  
ADAPTER, TOUT EN  
VEILLANT À CE QUE  
CHACUN PUISSE  
S'ÉPANOUIR DANS  
SON TRAVAIL.



UNSA-FERROVIAIRE